

Région Nouvelle-Aquitaine

REFORME POUR INAPTITUDE MÉDICALE

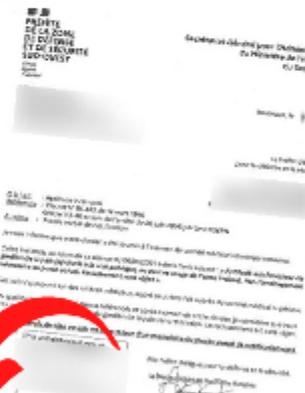
RIEN n'est irréversible
Un retour en arrière Possible



Après s'être vu notifier une décision d'inaptitude DÉFINITIVE, sans AUCUN RECLASSEMENT, notre collègue de Nouvelle-Aquitaine a immédiatement saisi l'équipe régionale ALLIANCE PN en charge du secteur médical, en la personne de son référent Christophe GRAS.

Cette instance, au cours de sa séance du [redacted] 2021 a émis l'avis suivant : « *Inapte définitif à la fonction de gardien de la paix et à toutes fonctions. Pas de reclassement* ».

- Sur la base d'un dossier et de nouveaux éléments fournis par ALLIANCE PN, la décision était provisoirement suspendue.
- En moins d'un mois, le comité médical REVIENT sur sa décision et déclare APTÉ à la VP et au port de l'arme notre collègue



Cette instance, au cours de sa séance du [redacted] 2021 a émis l'avis suivant : « *Aptitude aux fonctions de gardien de la paix (aptitude à la voie publique, au port et usage de l'arme incluse). Pas d'aménagement nécessaire au poste actuel. Reclassement sans objet* ».



ALLIANCE PN, une autre vision du syndicalisme !

ALLIANCE
POLICE NATIONALE
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



ALLIANCE Police Nationale
RENOUVEAU DETERMINATION EXIGENCE !

Le bureau régional Nouvelle-Aquitaine

07 Mai 2021